

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AIR CARAÏBES APPROUVE ET ACCOMPAGNERA LA MISE EN PLACE D'UN PASSEPORT SANITAIRE EUROPÉEN

Paris-Orly, 29 mars 2021 – Air Caraïbes, compagnie aérienne antillaise spécialiste des Caraïbes, participera dès que possible à la démarche des 27 membres de l'Union européenne qui proposent la mise en place d'un certificat sanitaire. Ce passeport vise à faciliter les voyages intra-européens pour les personnes vaccinées ou immunisées contre la Covid-19 ou bénéficiant d'un test PCR négatif valide. Les détails de sa mise en œuvre ont été présentés le 28 mars par Thierry Breton, commissaire européen au Marché intérieur.

Depuis le début de la crise sanitaire Covid-19, Air Caraïbes propose à ses clients des services adaptés aux évolutions de la situation. Ces services visent à faciliter le parcours client tout au long du voyage : mise en place à Orly dès juillet 2020 d'un laboratoire dédié aux clients souhaitant faire un test PCR, des conditions sanitaires strictement appliquées à chaque étape du parcours, des billets 100% flexibles, une assistance COVID offerte, une expérimentation de pass sanitaire (AOK Pass) déployée depuis le 19 mars.

Aujourd'hui, **Air Caraïbes se prépare à mettre en œuvre le passeport sanitaire** qui permettra à ses clients de **voyager avec une plus grande facilité** et de **garantir une sécurité sanitaire aux territoires d'Outre-mer** qu'elle dessert (les cinq départements, en tant que régions ultrapériphériques, appartiennent à l'Union européenne).

Air Caraïbes accueille favorablement :

- Une initiative de niveau européen,
- La création d'un référentiel unique et connu de tous,
- L'amélioration de la lisibilité des mesures prises pour l'ensemble de leurs clients.

L'ensemble des mesures sanitaires et commerciales déjà mises en place par Air Caraïbes sont à consulter : [ICI](#)

À propos d'Air Caraïbes

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste des Caraïbes, Air Caraïbes emploie 1105 collaborateurs. En 2019, la compagnie a transporté 1,66 millions de passagers.

À compter du 26 juin 2020, Air Caraïbes a repris un programme de vols réduit et dessert dans un premier temps ses destinations « cœur de réseau » : les Antilles (Guadeloupe et Martinique) ainsi que la Guyane.

Air Caraïbes s'appuie sur une flotte moderne et performante de 10 Airbus (A330, A350-900 et A350-1000) et 3 ATR 72-600 pour opérer les dessertes de son réseau. La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers certaines de ses destinations : Saint-Martin (Grand Case), Saint-Barthélemy (desserte opérée par St Barth Commuter).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Air Caraïbes est également la 1^{ère} compagnie française à relier la province et la Belgique aux Caraïbes au départ d'Orly grâce à la solution éco-mobile Train + Air. La compagnie propose aussi une liaison air-mer vers les îles de Marie-Galante, des Saintes et de la Dominique avec navigAIR.

Pour en savoir plus : www.aircaraibes.com ou par téléphone au 0820 835 835 (0,12 € /min. Tarif en vigueur depuis un poste fixe en France susceptible d'être modifié).

À propos du Groupe Dubreuil

Le groupe Dubreuil a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros. Les activités autour de la Distribution comptent pour deux tiers du chiffre d'affaires et l'Aérien pour le tiers restant : Automobile (38% du CA), les Energies (8%), les matériels TP (10%), le Machinisme Agricole (10%), le Poids Lourd (1%), l'Hôtellerie et l'Immobilier (1%), et le transport Aérien avec Air Caraïbes et French bee (32%). www.groupedubreuil.com



Contact presse

Air Caraïbes c/o Article Onze Tourisme

Fanny Tesson

Tel. : 01 55 60 30 01 – 06 42 49 49 56

E-mail : ftesson@articleonze.com